



« Bigdé Kodech (des vêtements Kodech) » par Rav Moché Mergui – Roch Hayéchiva

La Torah dit (Chemot 28-3 et 4) : « Et toi tu parleras à tous les sages de cœur que J'ai investis d'un esprit de sagesse pour qu'ils confectionnent des vêtements d'Aaron, pour le sanctifier afin qu'il officie pour Moi. Et ils feront des vêtements de sainteté pour Aaron et ses fils (...) »

Les vêtements sont faits, par définition, pour se protéger du froid et du chaud ; ils désignent la fonction exercée : la blouse du chirurgien, la robe du juge, l'uniforme du militaire ... Les habits royaux sont faits pour impressionner l'entourage, pour accorder un grand honneur à Sa Majesté le Roi. Les habits sacerdotaux expriment le respect et l'honneur que l'on doit aux hommes de culte.

La Torah ordonne aux artisans animés de la sagesse du cœur de confectionner des habits sacrés [Bigdés Kodech]. Comme, le scribe [le sofer], qui écrit le Sefer Torah, doit maîtriser aussi l'art de dessiner parfaitement les lettres hébraïques, en ayant acquis la qualité de la Yirat Chamaim [Crainte divine]. Le Sofer déclare avant d'écrire : « j'écris le Sefer TORAH LICHMA [avec une pensée tournée exclusivement vers l'Et.] ». Ainsi, les artisans qui confectionnaient les habits des Cohanim et en

particulier ceux du Cohen Gadol devaient introduire dans chaque couture des Kavanot [des pensées sacrées] afin d'obtenir des vêtements sacrés. En effet, chaque vêtement du Cohen Gadol possédait une fonction expiatoire, comme pour les sacrifices. A ce propos, le verset 30 ajoute que le Cohen Gadol se présentait devant Hachem en portant sur ses épaules deux pierres de choam sur lesquelles était gravées le nom des douze tribus. Sur son cœur, se trouvait le pectoral auquel étaient fixées douze pierres précieuses qui représentaient les douze tribus. Le verset 36 précise qu'une plaque d'or sur laquelle était gravé « Consacré à Hachem ». Elle sera toujours sur son front pour obtenir le pardon, et pour que les Béné Israël trouvent faveur devant Hachem.

De même, nous sommes tenus de porter le Talit avec des Tsitsits qui nous rappellent notre devoir d'accomplir les 613 Mitsvot. Les Téfiline du bras, placé au niveau du cœur pour nous rappeler d'aimer Hachem de tout notre cœur, et du Téfiline de la tête dans lequel est inscrit le Nom Divin pour orienter toutes nos pensées vers Hachem.

Je voudrais clôturer cette étude sur la colère par un verset prononcé par l'homme de la sagesse absolue, le roi Chlomo comme il s'exprime dans Kohelet 7-9 « ne t'emballe pas de te mettre en colère, car la colère est l'œuvre du sot ».

Rachi explique que le texte vient ici freiner l'homme dans sa colère, ne t'empresse pas de te mettre en colère. Cela veut dire que la colère est impulsive elle témoigne donc d'une sottise Le sot est celui qui réagit dans l'empressement. Lorsque tu ressens la colère montée en toi ne l'exprime pas de toute hâte.

Le Targoum voit dans ce verset le conseil donné à l'homme de ne pas se mettre en colère envers le sort que D'IEU lui a réservé. Si l'homme sait contenir sa colère envers D'IEU par cela même D'IEU effacera sa faute, Par contre si l'homme se plaint du sort envoyé par D'IEU, la situation ne changera point tant que la faute de l'homme ne sera pas complètement nettoyée !

Citons quelques idées rapportées dans Meam Loez.

Le H'emdat Israël explique : lorsque tu vois autrui mal se comporter ne t'empresse pas de te mettre en colère contre lui, juge le favorablement, contiens ta colère et cherche un moyen de le disculper. Les sots ont plus d'un prétexte pour s'emporter envers tous.

Le Mah'lol Yofi propose une réflexion fort intéressante : le sage ne se met jamais en colère,

de deux choses l'une il se dit soit je peux réparer la situation et il se met à l'œuvre, soit il n'a pas les moyens d'arranger le problème et dans ce cas la colère est sans intérêt ! Contrairement au coléreux qui ne peut se détacher de la colère, il a du mal à s'apaiser. Le sage s'apaise facilement, lorsqu'un sage subi la méprise de l'autre il ne s'emporta pas et expliqua qu'il convient plutôt de laisser la place au Chalom. Lorsque le cœur est pris par la colère il n'y a plus de place pour la paix. La colère défait la paix. Cette paix défaillante ne se traduit pas seulement dans le rapport qu'entretient le coléreux avec les autres, effectivement le Sforno explique que le coléreux ne connaît pas de paix envers lui-même, le sage préfère la tranquillité intérieure et se défait donc de la colère.

Le Mesilat Yécharim chapitre 11 rappelle qu'il y a la colère qui peut conduire l'homme à détruire le monde, il est telle une bête sauvage, rien ne l'arrête, il a perdu le contrôle parce qu'il est complètement égaré de sa raison ! J'adore cette idée parce que le coléreux est complètement convaincu qu'il réagit avec raison, c'est donc pour cela que le roi Chlomo le considère tel un imbécile, c'est le propre même de cette qualité d'être : de croire qu'il est animé de sa pensée alors qu'il l'a complètement atrophiée.

Le Rabi Menahem Mendel de Kotsk disait : il fallut dix justes

pour sauver Sédoum, mais il suffit d'un idiot pour détruire le monde !

Le Meam Loez cite les conseils des Maîtres pour remédier à la colère.

Apprendre à parler avec calme. Ne jamais s'énerver sur les membres de sa famille en présence de personnes étrangères.

Ne jamais s'énerver le jour de Chabat.

Apprendre à ne jamais garder rancœur.

Apprendre à s'apaiser facilement et donner le pardon aux autres sans tarder.

Ne pas s'empresse de parler et de rétorquer à ceux qui nous chagrinent.

Animer en soi la crainte et l'humilité.

Evaluer chaque situation pour prendre la meilleure décision animée de sa raison.

On peut certainement rajouter sur cette liste des méthodes de travail. Notre Grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsal dans son Alé Chour II propose tout un travail concret pour ce faire. Rav Avraham Toubolski dans son Haser Kaas Milibéh'a est également de grand intérêt. Il y cite de nombreux enseignements, certainement un des plus frappants est ce qu'a répondu Rav Ada bar Ahava (traité Taânit 20B) lorsqu'on lui demanda comment a-t-il fait pour avoir une longue vie ? Je n'ai jamais tenu rigueur à quiconque. JAMAIS ! Ou encore

l'enseignement d'un Maître qui disait "celui qui est agréé des hommes l'est également de D'IEU", la colère éloigne D'IEU du coléreux, sa prière et tout ce qu'il fait envers D'IEU est stérile lorsqu' l'homme se met en colère. De même le Maître dit " celui qui ne s'empporte pas lorsqu'il en a l'occasion, D'IEU pardonne ses fautes"... ETC. Le calme est vainqueur, comme disait Socrate "je te battrais si je ne me mettais pas en colère". La patience est le remède de l'être (Maâné Rah').

Le prophète Eliyahou ne rend pas visite au coléreux - même si l'homme serait animé de toutes les qualités, par la colère il fait fuir Eliyahou Hanavi (Rav Eliyahou Lopian).

"Le coléreux est exempt de la géhenne". Alors que le coléreux est emporté par toutes les catégories de la géhenne (Oznayim Latora).

Le Zohar enseigne "la demeure de celui qui ne se met pas en colère est tel le Sanctuaire".

Moché a failli lorsqu'il s'est mis en colère envers les Enfants d'Israël au moment de frapper

le rocher plutôt que de lui parler - Rambam. Cela veut dire que la Grandeur de l'homme n'est pas suffisante pour effacer l'ardoise de la colère !

La colère cause des problèmes de santé (voir traité Guittin 70A)

La joie pallie à la colère (Noam Elimélèh').

Chacun s'efforcera de trouver le moyen qui lui est nécessaire pour stopper l'hémorragie de la colère si dévastatrice (pire que n'importe quelle épidémie).



Parochat Tétsavé

Téh'elet

Au chapitre 28 verset 31 la Tora décrit le Ephod - tunique portée par le Cohen lors de son Service au Temple. La Tora demande que cette tunique soit de couleur "té'h'elet" (traduit communément par le bleu azur, ou encore le turquoise). Pourquoi précisément cette couleur ? Le Kéli Yakar propose la réflexion suivante : Les Maîtres enseignent que l'Ephod avait pour effet de corriger la faute de la médianse. Le té'h'elet est la couleur de la mer. L'homme doit regarder la mer et agir comme elle. A propos de la mer D'IEU a exigé une barrière, une porte et un verrou afin qu'elle ne dépasse pas les limites fixées pour ne pas noyer le monde (voir Iyov 38-10,11). Ainsi D'IEU a placé à la bouche deux barrières : les dents et les lèvres (voir Arah'in 15B). L'homme doit s'inspirer de la mer et retenir ses vagues - l'Ephod, et non l'i-pod (!), attire l'homme par sa couleur, la couleur des éléments marquent l'homme et l'amène à réfléchir, la couleur a une influence sur l'homme. Ce té'h'elet qu'on retrouve initialement dans les fils du tsitsit, a pour objet de nous apprendre à fermer notre bouche... Tous les moyens sont bons pour stopper la folie de la mauvaise parole, et pourtant trop de mauvaises langues se baladent encore. D'ailleurs Rav Karlinstein zal (Yéh'i Réouven) rapporte l'enseignement des tsitsit à propos de la tunique du cohen : le bleu renvoie au bleu de la mer, qui renvoie au bleu du ciel, qui est semblable au bleu du trône céleste, lorsque l'homme est avec D'IEU il ne parle plus sur les hommes. La médianse témoigne d'un éloignement de D'IEU. On ne peut pas être proche de D'IEU lorsqu'on parle mal des hommes. Médire c'est renier D'IEU (voir Rambam fin Tsaraât). C'est incroyable parce que bien souvent l'homme médit eu nom de D'IEU. Notre combat pour D'IEU ne doit pas nous éloigner de D'IEU.

Horaires Chabat Kodech Nice 5780/2020

vendredi 10 adar-6 mars entrée de Chabat 18h08

pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer

samedi 11 adar-7 réciter chémâ avant 9h14

sortie de Chabat 19h10/Rabénou Tam 19h36

La Yéchiva CEJ remercie toutes les personnes qui ont participé à son gala et soutenues nos activités de Tora

cette semaine le Lekha Dodi est dédié à

Rav Gabriel Rébibo et sa famille

Monsieur Daniel Rébibo et sa famille

Monsieur Daniel Bami et sa famille

Monsieur Hayoun Alexander

en souhaitant bonne santé à

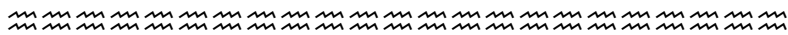
Menahem Mendel Shmouel ben Malka

leur souhaitant beaucoup de bonheur et de joie

Au traité Méguila 12A le Talmud enseigne que la génération de Pourim fut condamnée par le décret sauvage de Haman à cause 1) qu'ils ont profité du repas organisé par Ah'achvéroch, 2) parce que la génération précédente s'est prosternée au monument tenu par Névouh'adnetsar. Les mitsvot de Pourim comptent le repas de Pourim, les mets offerts aux autres, les dons donnés aux pauvres. On peut s'interroger : puisque les fautes commises étaient de l'homme envers D'IEU, comment se fait-il que leur réparation passe par des commandements qui vont de l'homme vis-à-vis d'autrui ? Rav Shteinman ztsal disait que lorsque des drames surviennent il convient de se renforcer dans nos relations humaines et sociales, puisque le Roch écrit qu'aux yeux de D'IEU les relations humaines lui sont plus chères que le rapport que l'homme a d'avec D'IEU !!! Rav H'aïm Vital ztsal disait que les mauvais caractères de l'homme, mauvaises midot, sont pires que les fautes de la Tora ! Cela veut dire qu'avant tout l'homme doit être un Homme et ensuite on peut lui transmettre des commandements. Mais en réalité si



Haman nous a attaqué de tout temps c'est parce que Israël est désuni. Quelle est la force de l'union d'Israël ? La réception de la Tora. Lorsqu'on est uni on est dans la Tora. La Tora n'a de sens qu'à travers l'union d'Israël. La désunion affaiblit la Tora et notre rapport au divin. En somme cela veut dire que Tora et Midot vont de paires. On est un bon juif seulement si on est bien avec D'IEU ET AVEC LES HOMMES ! La correction de tout commence désormais par notre rapport à l'autre. Pour corriger les fautes de l'homme envers D'IEU il faut commencer et ne pas oublier notre rapport à l'autre. Le miracle de Pourim qui n'est autre que le retour d'Israël à la Tora n'a pu être réalisé uniquement par la correction du rapport de l'homme à l'autre, tout autre soit-il. Repousser Amalek, nécessite de grands miracles, qui ne pourront se dévoiler seulement si Israël investit et s'investit dans l'union, dans le lien fort avec autrui, alors la Tora sera forte et laissera ses facultés nous protéger. C'est bel et bien avec des mets offerts au voisin, des dons donnés aux pauvres qu'on repousse le pire et qu'on arrive à vaincre Amalek.



Pourim – plus personne dans la galère

Le Choulh'an Arouh' dans les lois sur Pessah' 472-13 prescrit que celui qui n'a pas d'argent doit vendre ses vêtements pour obtenir du vin pour les quatre coupes de vin. De même dans les lois de H'anouka 611-1 le Choulh'an Arouh' stipule que celui qui n'a pas d'argent il devra vendre ses vêtements pour acheter de l'huile et des mèches pour l'allumage de la Ménora. Le Gaon Rav Yehouda Kook s'interroge pourquoi cette loi n'existe pas pour ce qui est de la lecture de la Méguila – par exemple une personne qui n'a pas de Méguila et se retrouve seule, puisque la raison pour laquelle il doit vendre ses vêtements c'est "pirsoumé nissa" – le devoir de dévoiler le miracle, or ce principe existe également pour la lecture de la Méguila ? Rav Rabinovits (Pardes Yossef Pourim page 79) est d'avis qu'effectivement même pour le devoir de la lecture de la Méguila il sera tenu de vendre ses vêtements ?

Il me semble que la question n'a pas lieu d'être, expliquons. Pour Pessah' et H'anouka avec l'argent recueilli par la vente de ses vêtements il achète l'outil même de la mitsva, le vin et l'huile, par contre pour ce qui est de la Méguila la mitsva est d'écouter la lecture voire de lire, la Méguila n'est donc que le moyen et non la finalité... On peut répondre encore : à pourim nul n'est sensé se retrouver dans la situation de vendre son vêtement du fait qu'une des mitsvot de Pourim est bel et bien "mtanot laévyonim" faire des dons conséquents aux pauvres. Si on est acquitté de cette mitsva en donnant le minimum (une pérouta, environ deux centimes), le Kédouchat Lévi explique qu'il est d'évidence que plus on donne plus on réjouit les pauvres et de ce fait on réjouit D'IEU, ce qui le conduit à s'occuper de nous avec pitié et clémence (voir encore Yalkout Yossef Pourim page 696).